

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	26 juin 2020	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	26 juin 2020	En exercice : 50 Présents : 47 Votants : 49

Séance du 2 juillet 2020

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 2 juillet deux mille vingt à dix-neuf heures, dans les salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS :

M. Claude GRUET, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRESCARTES, M. Yannick VILLAIN, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, M. Bernard MORAIN, Mme Murielle LE ROY, M. Jean-Yves MESNY, Mme Françoise DEPARDON, M. Eric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, M. Hassan LARIBIA, M. Christophe DELAUNAY, M. Nicolas DEILLER, Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Lionel BOUTIN, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, Mme Sylvie BLANC, M. Alain PETER, M. Bernard DUGOURGEOT, M. Jean-Jacques CARCANADE, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS :

Mme Laurence MARCHAND (procuration à Mme Frédérique COLAS)
Mme Sophie CALLÉ (procuration à M. Christophe DELAUNAY)

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Enguerrand DANIEL-TRÉLIN

Objet : budget annexe « aire d'accueil des gens du voyage » – exercice 2020

Envoyé en préfecture le 09/07/2020
Reçu en préfecture le 09/07/2020
Affiché le - 9 JUL. 2020 -
ID : 089-248900938-20200709-FIN_2020_33-DE

Objet : budget annexe « aire d'accueil des gens du voyage » – exercice 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L1612 et suivants, L2311-1, L2312-1 et L2312-2,

Vu la loi n° 92-126 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République et notamment ses articles 11 et 13,

Vu la délibération n° FIN/2016/66 du 16 novembre 2016 portant sur la création d'un budget annexe « aire d'accueil des gens du voyage »,

Considérant que ce projet de budget a été soumis au bureau communautaire et au conseil des maires réunis le 25 juin 2020,

M. le Président présente au Conseil Communautaire le projet de Budget annexe « aire d'accueil des gens du voyage » ci-dessous synthétisé.

Les crédits sont votés par chapitre pour le budget annexe « aire d'accueil des gens du voyage ».

BUDGET ANNEXE « aire d'accueil des gens du voyage » 2020

SECTION	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	176 468,56 €	176 468,56 €
INVESTISSEMENT	57 638,77 €	57 638,77 €
TOTAL	234 107,33 €	234 107,33 €

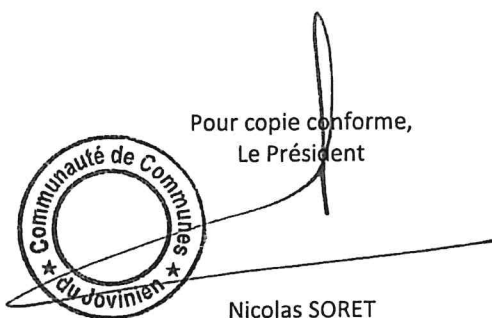
Considérant que les résultats de l'exercice 2019 ont été repris au Budget Primitif 2020,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le Budget annexe « aire d'accueil des gens du voyage » 2020 ci-dessus synthétisé,
- **CHARGE** le président ou son représentant de toutes les démarches administratives nécessaires à sa mise en œuvre.

Pour copie conforme,
Le Président



Nicolas SORET

Envoyé en préfecture le 09/07/2020

Reçu en préfecture le 09/07/2020

Affiché le 9 JUL 2020

ID : 089-248900938-20200709-FIN_2020_33-DE